

## CHEMIN DE MILLE-ISLES

Si vous désirez adresser une requête, émettre un commentaire ou une plainte au sujet du chemin de Mille-Isles, nous vous encourageons à vous adresser au Ministère des Transports du Québec par téléphone en composant le 511 ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site Internet du MTQ.



À titre indicatif, ce chemin est sous la juridiction provinciale du MTQ, qui priorise ses interventions en fonction du nombre de plaintes reçues pour un même secteur.

## RAPPEL

### DEUXIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

La Municipalité de Mille-Isles souhaite rappeler aux citoyens que la date d'échéance pour le deuxième versement des taxes municipales est le **vendredi 22 avril 2022**.

### FERMETURE TEMPORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

Prenez note que l'écocentre est fermé jusqu'au **27 mars inclusivement**.

Nous sommes désolés des incon vénients et vous remercions de votre compréhension.

## CONCOURS PHOTO

La Municipalité de Mille-Isles invite les citoyens à participer à son concours de photo visant à mettre en valeur les attraits, les paysages et la communauté de Mille-Isles.

### RÈGLEMENT DU CONCOURS

- ✓ Les photos doivent avoir été prises à Mille-Isles ;
- ✓ Vous devez les transmettre en format électronique et en haute résolution ;
- ✓ Les photos doivent être clairement identifiées avec une petite description et le lieu où la photo a été prise ;
- ✓ La date limite pour transmettre vos photos est le 31 mars 2022.



### PRIX

- 1<sup>ère</sup> position : carte cadeau de 50 \$
- 2<sup>ème</sup> position : carte cadeau de 25 \$
- 3<sup>ème</sup> position : carte cadeau de 25 \$

### INSCRIPTION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur(s) photo(s) à l'adresse courriel suivante : [dbelanger@mille-isles.ca](mailto:dbelanger@mille-isles.ca) en mentionnant leur nom, prénom et numéro de téléphone. En participant au concours, vous acceptez de transférer les droits de diffusion de toutes photos soumises à la Municipalité de Mille-Isles, et ce, sans rémunération pour une durée illimitée.

### INFOLETTRE - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur **Infolettre** en haut à droite de l'écran : [www.mille-isles.ca](http://www.mille-isles.ca)



### PAGE FACEBOOK

Visitez, aimez et partagez la page Facebook : Municipalité de Mille-Isles.



Bonjour à tous,

Comme vous le savez, les mesures sanitaires commencent à disparaître, et ce, malgré la présence continue du virus. Néanmoins, nous continuons à suivre les mesures qui nous sont imposées et comme vous tous, nous avons hâte de retrouver une normalité.

D'un autre côté, le service Internet haute vitesse de Fibre Argenteuil commence à être disponible à tous ceux qui se sont pré-abonnés. Pour ceux et celles qui n'ont pas encore fait leur demande, le temps presse, puisque les équipes de branchement sont présentement à Mille-Isles et procèdent aux installations dans les maisons pour environ les six (6) prochaines semaines.

Le 15 février dernier, le conseil municipal de Saint-Jérôme a adopté une résolution pour la demande de Bell concernant l'installation d'une tour près du Lac Paul. La résolution qui a été adoptée est défavorable à l'implantation de la tour dans la zone demandée, qui est une zone agroforestière. Il faut se rappeler que c'est à Industrie Canada de trancher et nous attendons toujours leur décision. Ce n'est pas terminé et ce n'est pas gagné pour Bell avec cet important soutien de Saint-Jérôme. Nous sommes très reconnaissants auprès du maire Bourcier et son équipe d'avoir pris cette décision éclairée et juste. Eux aussi sont limités dans l'application des règlements municipaux, étant donné que ce projet de tour est de juridiction fédérale.

Avant la séance ordinaire du 2 mars 2022, nous avons tenu une séance d'information publique afin d'expliquer les changements proposés dans les grilles d'usages pour les deux (2) zones qui regroupent la réserve Scout Tamaracouta. Le raisonnement du conseil précédent était de protéger le site en le reconnaissant formellement via une citation patrimoniale. Cependant, cela ne couvrait que le camp avec les structures existantes du côté sud du lac. Le conseil a également évoqué son désir de protéger le secteur au nord du lac comme étant une zone écologique importante à protéger via son plan d'urbanisme. Nous sommes donc à mettre nos mots en action avec l'adoption d'un règlement.

Que dire du chemin de Mille-Isles : avez-vous remarqué que les chemins municipaux sont très bien entretenus, surtout si l'on regarde ce qui se passe sur le chemin de Mille-Isles ? Notre entrepreneur fait un travail fantastique, comme toujours, et nous le remercions. Il est facile de constater qu'en direction de Bellefeuille vers Mille-Isles, le tronçon Bellefeuille est sur l'asphalte ou presque, et à la seconde où l'on franchit la limite de Mille-Isles, on se retrouve à naviguer sur un glacier, et ce, sur toute sa longueur. C'est ridicule et potentiellement très dangereux. Nous aviserons à nouveau le MTQ. D'autre part, cet hiver leur entrepreneur en déneigement semble avoir décidé que des couches de glace étaient normales sur un chemin du Ministère du Transport du Québec, mais seulement sur le territoire de notre municipalité. On peut remarquer qu'il a peu ou pas d'abrasif avec ou sans sel qui semble être utilisé pour résultat qu'il y a des rainures profondes dans les deux (2) voies de circulation. On nous a informés que la seule façon de faire bouger le MTQ est d'appeler au 511 et de déposer une plainte. Il suffit de mentionner qu'il manque d'abrasifs sur le chemin et c'est devenu très dangereux. Alors S.V.P., intervenez et demandez à vos voisins d'en faire autant. Faites-le plusieurs fois et ne soyez pas gênés de signaler au MTQ leurs manquements.

Finalement, je vous demande de rester à l'affût des changements en lien avec les consignes sanitaires. On le sait tous que depuis le 12 mars, le gouvernement du Québec a levé l'essentiel des mesures sanitaires en lien avec la pandémie de COVID-19. C'est peut-être un retour à la normale pour nous, espérons la même chose pour les citoyens de l'Ukraine.

Merci !

Howard Sauvé

Maire

## NOTRE PATRIMOINE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

L'un des rôles principaux du Conseil local du Patrimoine, et ce, depuis sa création en 2020, est d'informer et sensibiliser les citoyens sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine dans la municipalité.

Sous cette rubrique, nous tenons à souligner les actions remarquables de sauvegarde et d'amélioration qui ont été réalisées par certains citoyens. À cet égard, le Conseil local du Patrimoine tient à féliciter les propriétaires des efforts qu'ils déploient pour restaurer l'histoire de façon harmonieuse et authentique. Tout en faisant leur fierté, ils font aussi celle des voisins et de l'ensemble de la collectivité.

Félicitations aux propriétaires des bâtiments ancestraux suivants :

### Bâtiment principal



**Page Facebook :**  
« Patrimoine bâti Mille-Isles »

### Bâtiment secondaire



### Bénévoles recherchés

Le Conseil local du Patrimoine est à la recherche de personnes motivées et passionnées qui désirent appuyer sa mission de conservation.

Si vous désirez vous impliquer, faites-nous part de votre intérêt en contactant Ginette Mayer par téléphone au 514 971-7496 ou par courriel à [mayerlauzon@yahoo.ca](mailto:mayerlauzon@yahoo.ca).

## ACTIVITÉS 0 – 5 ANS

Les familles composées de jeunes enfants sont invitées à profiter d'activités **GRATUITES** offertes par la Municipalité de Mille-Isles. Les activités sont axées sur le développement global de l'enfant, par le biais des arts, de la littérature et de la motricité.

Les activités auront lieu à la salle communautaire Strong les **dimanches 27 mars et 24 avril à 11 h 00**. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent et une réservation est requise. Toute personne intéressée est invitée à contacter Julie Morin au 450 675-3011 ou à [julie@jesuisyoga.ca](mailto:julie@jesuisyoga.ca).



## CLUB DE MARCHE DE MILLE-ISLES

**Tous les mercredis matin**, le groupe de marche de Mille-Isles se rassemble pour une randonnée. Peu importe votre âge, cette activité est accessible à tous, **GRATUITE** et apporte de multiples bienfaits à votre corps. De plus, les chiens sociables en laisse sont les bienvenus pour certaines randonnées.

Rejoindre ce club, c'est accéder à un groupe de gens accueillant, qui aime découvrir de nouveaux horizons et qui souhaite partager leurs passions.

Toute personne intéressée doit contacter madame Ginette Mayer par téléphone ou par texto au 514 971-7496 afin de valider l'horaire des prochaines semaines.

## GROUPE AMICAL DU LUNDI

Dans la convivialité, le groupe partage leur savoir-faire et leur art de vivre, autour d'un bon thé et d'une collation, tout en renforçant un lien de camaraderie.

Les rencontres du lundi après-midi ont lieu à la salle communautaire Strong, située au 1262, chemin de Mille-Isles à partir de 13 h 00.

Venez à la prochaine réunion ou contactez madame Joan Hudson au 450 432-7572 pour plus de détails.



## ATELIER DE CUISINE : INITIATION À LA CUISINE VÉGÉTARIENNE

Bonne nouvelle ! Les ateliers de cuisine sont de retour. L'animatrice Renée Lagacé vous partagera ses techniques et ses astuces afin de préparer des repas savoureux, nutritifs et faciles à refaire à la maison. Par-dessus le marché, vous repartirez avec une portion généreuse.

Les cours sont offerts un jeudi par mois au coût de **10 \$ par atelier**. Vous devez réserver votre place auprès de Renée Lagacé au 438 932-5183 ou à [renee.lagace@gmail.com](mailto:renee.lagace@gmail.com), les places sont limitées. Le premier atelier aura lieu le **jeudi 28 avril de 18 h 00 à 19 h 30**.

AU MENU : Le **Dhal** aussi orthographié Dal, Dahl ou Daa est un plat de la cuisine indienne qui est un excellent moyen de faire le plein de protéines végétales, de fer, de calcium et de magnésium.

**La cuisine végétarienne n'est pas réservée qu'aux végétariens !**



## CAFÉ PARTAGE

### PANIER SANTÉ

Les paniers de fruits et légumes à bas prix offerts par l'organisme Café Partage sont distribués tout au long de l'année. Ils sont livrés à l'hôtel de ville un jeudi sur deux et vous avez le choix entre trois (3) différents formats : petit à 12 \$, moyen à 16 \$ et grand à 22 \$.

**Prenez note que les prix seront ajustés à partir du 7 avril 2022, en référence à la hausse du coût de la vie :**

- le petit format augmentera à 14 \$ ;
- le moyen format augmentera à 18 \$ ;
- le gros format restera à 22 \$.

Les prochaines livraisons auront lieu le **1 mars, le 14 avril et le 28 avril 2022.**

Pour se prévaloir du service, il suffit de communiquer avec Claudine Caron au 450 562-0987 ou par courriel à [ccaron.cafepartage@gmail.com](mailto:ccaron.cafepartage@gmail.com). La commande et le paiement doivent être effectués une semaine avant la livraison prévue. **Le service est offert à tous, n'hésitez pas à vous inscrire.**

### ÉPICERIE ÉCONOMIQUE

L'épicerie économique offerte par Café Partage constitue une belle alternative aux achats alimentaires. Elle permet aux personnes qui utilisent ce service de faire leur épicerie à moindre coût sur une base régulière.

La liste des aliments et produits offerts par l'organisme est disponible sur le site Internet de la Municipalité dans la section « Loisirs et communauté », sous-onglet « Organismes communautaires ».



## SERVICES COMMUNAUTAIRES

### LES APPELS D'AMITIÉ

Ce service est offert GRATUITEMENT aux personnes de plus de 65 ans. L'objectif des appels d'amitié est de briser l'isolement.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, téléphonez au 450 562-7447, poste 230.



### AIDE ALIMENTAIRE

Le Centre d'entraide d'Argenteuil aide les gens à faible revenu à se procurer de la nourriture gratuitement.

Pour obtenir ce service, contactez Hélène Messier au 450 562-5151, poste 101, afin d'obtenir un rendez-vous.



## MÉDIATION CITOYENNE



Mesures Alternatives des Vallées du Nord (MAVN) est un organisme communautaire autonome, qui offre une alternative aux situations indésirables de nature conflictuelles ou préjudiciables, qui surviennent dans une communauté.

Une situation vous importune ? Un conflit avec un voisin perturbe votre qualité de vie ? Si tel est le cas, ce service **GRATUIT** pourrait vous être utile. Nous vous invitons à contacter l'organisme communautaire autonome par téléphone au 450 436-6749, poste 104 ou sans frais au 1 800 265-6749. Il est aussi possible d'envoyer un courriel à [info@mavn.ca](mailto:info@mavn.ca) ou de consulter leur site Internet [mavn.ca](http://mavn.ca).

Voici des exemples de situations irritantes qui peuvent être à l'origine d'un conflit entre voisins :

- Conflit interpersonnel ;
- Bruit ;
- Situation dérangeante ;
- Animal dérangeant ;
- Vol ;
- Vandalisme ;
- Intimidation.

## ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Il est maintenant temps de commencer à penser à retirer les abris d'autos temporaires. Puisque ces derniers sont des abris saisonniers, ils ne peuvent pas être installés en permanence.

Nous vous rappelons que la date limite pour les enlever est le 1<sup>er</sup> mai. La structure complète ainsi que la toile doivent être démantelées et entreposées.

Pour toutes questions, veuillez contacter Isabelle Bouchard du service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 438-2958, poste 2613.

Nous vous remercions de votre collaboration !



## STATIONNEMENT INTERDIT

Il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public de la Municipalité en tout temps, **du 15 octobre au 15 avril** de l'année suivante. Il est également interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public de façon à gêner la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique.

## OFFRES D'EMPLOI

Chaque année, la Municipalité de Mille-Isles offre des emplois destinés aux étudiants entre les mois de mai et d'août, selon les secteurs. Vous êtes admissible ? Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, par courriel, à [megauthier@mille-isles.ca](mailto:megauthier@mille-isles.ca) **avant le 8 avril 2022 à midi**.

Postes disponibles pour les étudiants :

- Préposé(e) à l'environnement ;
- Ouvrier(ère) de voirie.

Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter le site Internet de la Municipalité ou communiquer avec Madame Marie-Ève Gauthier au 450 438-2958, poste 2602.

**JOINS-TOI À  
NOTRE ÉQUIPE**

## PROMOTION ÉTUDIANTE

Tu demeures dans Argenteuil ? Tu étudies à Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, Mont-Laurier, Laval ou Montréal ? Le transport Circuit Argenteuil / Saint-Jérôme t'es offert **GRATUITEMENT** cette année.

### POUR SE PRÉVALOIR DE LA GRATUITÉ

Les étudiants d'Argenteuil doivent simplement se procurer leur laissez-passer annuel électronique en visitant la section Circuit Argenteuil / Saint-Jérôme du site Internet de la MRC d'Argenteuil ou en numérisant le code QR dans l'autobus. Aucune réservation n'est requise. Il suffit de se rendre à l'un des points d'embarquement à l'heure indiquée. L'horaire et les arrêts peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la MRC d'Argenteuil.



**PATROUILLE CANINE A. ROY**

**1 800 950-4280**

[patrouillecanine@hotmail.com](mailto:patrouillecanine@hotmail.com)

**SOS TRAVAUX PUBLIC**

**1 855 960-0699**